

23.10.2012 – 09:30 Uhr

Mise au concours de la promotion des labels et du management d'artistes 2013 / Attribution de 100 000 francs aux labels suisses de musique pop



Zürich (ots) -

Le Pour-cent culturel Migros met au concours, pour la 8e fois, la promotion des labels et du management d'artistes. Le programme s'adresse aux labels pop indépendants et aux agences de management d'artistes ayant leur siège en Suisse. Les demandes peuvent être remises au Pour-cent culturel Migros jusqu'au 3 décembre 2012. Les noms des lauréats seront proclamés le 22 mars 2013 à Zurich, dans le cadre du festival de musique m4music. Cette année, les contributions de promotion seront dotées d'un montant total de 100 000 francs.

L'importance des labels indépendants et des agences de management d'artistes suisses est incontestable dans le paysage de la musique pop helvétique. Leurs artistes donnent naissance à des impulsions innovantes, qui contribuent à façonner le dynamisme de la scène pop dans une large mesure. Ce dynamisme doit être cultivé. Cependant, l'encadrement intégral des artistes est souvent

miné par le fait que les labels et les agences doivent avant tout essayer de survivre dans un contexte financier précaire.

Le Pour-cent culturel Migros s'engage en faveur de la promotion des labels et du management d'artistes depuis 2006. Les labels et agences de management soutenus bénéficient de contributions allant de 20 000 à 50 000 francs. «Nous tenons à tout prix à encourager la professionnalisation des labels et des managements suisses, afin qu'ils puissent continuer, à l'avenir, à encadrer la scène pop locale. S'ils se retrouvaient à sec, nous perdrons un savoir-faire unique, des contacts importants ainsi que de précieuses expériences. Après tout, des artistes comme Sophie Hunger, Oy, Peter Kernel ou Olivia Pedrolì sont tous épaulés par des agents qui, pour certains d'entre eux, témoignent d'un engagement inlassable pendant des années, contre une rémunération modeste», explique Philipp Schnyder von Wartensee, directeur du festival m4music, Direction des Affaires culturelles et sociales, Fédération des coopératives Migros.

Infobox La participation est ouverte aux labels indépendants ayant sorti, au cours des vingt-quatre derniers mois, au moins quatre CD d'artistes résidant en Suisse ou fourni des prestations équivalentes. Concernant les agences d'artistes, il est essentiel qu'elles prennent en charge l'ensemble des tâches de management. En outre, elles doivent s'occuper d'au moins deux musiciennes ou musiciens suisses ayant déjà sorti des CD. Le délai de remise des dossiers pour toucher une contribution de promotion en 2013 est fixé au 3 décembre 2012. Les noms des lauréats seront proclamés le 22 mars 2013 à Zurich, dans le cadre de m4music, le festival de musique pop du Pour-cent culturel Migros. Règlement et formulaires de demande sur www.pour-cent-culturel-migros.ch/contributions

* * * * *

Le Pour-cent culturel Migros est un engagement volontaire de Migros, inscrit dans ses statuts, en faveur de la culture, de la société, de la formation, des loisirs et de l'économie. www.pour-cent-culturel-migros.ch

Contact:

Barbara Salm, responsable communication, Direction des Affaires culturelles et sociales, Fédération des coopératives Migros, Zurich, tél. 044 277 20 79, barbara.salm@mgb.ch

Medieninhalte



Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100009795/100726888> abgerufen werden.